

## QU'EST-CE QU'UNE MESSAGERIE SÉCURISÉE ET POURQUOI L'UTILISER ?

Source : <https://esante.gouv.fr/produits-services/mssante>

« Tout professionnel de santé est tenu de respecter le cadre juridique encadrant l'échange des données personnelles de santé (article L1110-4 du code de la santé publique) ainsi que leur hébergement (article L1111-8) ».

« Afin de protéger la responsabilité des professionnels habilités à échanger des données de santé et préserver les données du patient dans le respect du secret médical, cadre posé par la CNIL et le code de la santé publique, l'Agence du numérique en santé maintient et met à disposition une liste d'opérateurs de messageries sécurisées satisfaisant les critères de conformité établies au niveau national dans le référentiel MSSanté. »



**MSSanté** est un ensemble de messageries sécurisées qui assure :

- **LA SECURISATION** : Respectent les mêmes normes/règles de sécurisation et d'interopérabilité
- **LA DEMATERIALISATION** : Permettent aux professionnels habilités d'échanger des données de santé de manière dématérialisée et structurée, dans le respect du secret médical, entre toutes les MSSANTE
- **L'INTEROPERABILITE** : Sont regroupées un sein d'un espace nommé « Espace de Confiance » leur permettant d'échanger entre elles

## CADRE D'UTILISATION D'UNE MESSAGERIE SECURISEE

### QUELS PROFESSIONNELS SONT HABILITÉS PAR LA LOI POUR ÉCHANGER DES DONNÉES SENSIBLES ?

Professionnels de **santé** (médecin, pharmacien, sage-femme...), professionnels à usages de titre (psychologue, ostéopathe...) et professionnels **médico-sociaux, sociaux et autres** (assistant de service social, accompagnant éducatif et social )

### QUELLES INFORMATIONS PEUVENT ÊTRE PARTAGÉES ?

Seules les informations **strictement nécessaires à la coordination ou à la continuité des soins, la prévention ou au suivi médico-social du patient.**

*Exemple : une prise de rendez-vous, l'orientation d'un patient vers un dispositif, un retour d'information suite à une visite ou une consultation, un compte-rendu, une fiche d'évaluation ou de liaison, une ordonnance, une demande d'avis auprès d'un spécialiste*

### LE PATIENT DOIT-IL ÊTRE INFORMÉ DE CES ÉCHANGES ?

Oui, **l'échange est soumis à l'information du patient.** Ce dernier doit être dûment informé de son **droit d'exercer une opposition** à l'échange et au partage d'informations le concernant. Il peut exercer ce droit à tout moment.

## FOIRES AUX QUESTIONS

- **Comment reconnaître une adresse de messagerie sécurisée ?**
  - Elle finit par **mssante.fr**
- **Un message peut-il transiter entre une messagerie sécurisée et une messagerie non sécurisée ?**
  - **Non**, seuls les éditeurs remplissant un cahier des charges strict et labélisés MSSANTE assurent à votre message de transiter en toute sécurité, au sein de l'espace de confiance MSSANTE.
- **Quels critères de sécurisation doivent remplir ces messageries ?**
  - Une **authentification forte**, l'**hébergement certifié de données de santé**, la **traçabilité nominative** de chaque action, la **durée** de traçabilité, la possibilité **d'identifier le patient** dans les documents transmis...
- **Puis-je créer un adresse sécurisée partagée au sein de ma structure/mon cabinet/mon service ?**
  - **Oui**, il est obligatoire de créer le compte individuel de chaque utilisateur afin d'assurer la traçabilité nominative, mais, sur MonSistrz assurer la sécurisation, mais la messagerie sécurisée MonSisra il est ensuite possible de leur donner accès à une boîte aux lettres partagée.
- **Puis-je écrire de façon sécurisée au patient ?**
  - **Oui**, le patient dispose lui aussi d'une **messagerie sécurisée citoyenne** dans son compte **Mon Espace Santé**. Un professionnel peut donc lui écrire à partir de sa messagerie sécurisée MonSisra.

## JE DECOUVRE LA MESSAGERIE SECURISEE REGIONALE MONSISRA

- ✓ [Vidéo de présentation de MonSisra](#)
- ✓ [Flyer de présentation MonSisra](#)

Retrouvez l'intégralité des vidéos sur

[Notre chaine YOUTUBE](#)

## SITES RESSOURCES

LA BOITE A OUTILS GCS SARA	Foire aux questions, tutoriels	<a href="http://www.sante-ara.fr/boite-a-outils">www.sante-ara.fr/boite-a-outils</a>
NOTRE CHAINE YOUTUBE	Tutoriels vidéo, webinaires de présentation des outils et retours d'expériences	<a href="http://www.youtube.com/@gcssara3778">www.youtube.com/@gcssara3778</a>
LES FORMATIONS EN LIGNE	Formulaire d'inscription dans la boîte à outils	<a href="#">Pour s'inscrire cliquez ici</a>
LES RESSOURCES NATIONALES	Les sites du ministère de la santé et de l'Agence du Numérique en Santé	<a href="http://www.esante.gouv.fr">www.esante.gouv.fr</a>

## VOS CONTACTS DEDIES

UNE ÉQUIPE D'ASSISTANCE	En cas de problématique technique liée à nos outils	<a href="#">Formulaire en ligne</a>
UNE ANIMATRICE TERRITORIALE	Si vous avez une question, et/ou si vous souhaitez déployer la messagerie au sein de vos équipes et être formé	<a href="mailto:contact43@sante-ara.fr">contact43@sante-ara.fr</a>
DES ACTEURS DE PROXIMITÉ	Pouvant vous guider dans l'utilisation de MonSisra dans le cadre de protocoles de coopération	<a href="#">Contacter la CPTS de votre territoire</a>